

**Organisation de la société civile œuvrant  
dans le secteur forestier (OSF)**

435/Kasavubu/Lubumbashi/Haut Katanga

+243 99 7027966

E-mail [unefcongo@yahoo.fr](mailto:unefcongo@yahoo.fr) [didkutakut@yahoo.fr](mailto:didkutakut@yahoo.fr) – [papigloria@gmail.com](mailto:papigloria@gmail.com)

---

**Analyse du Rapport de cadrage ITIE secteur Forestier**

**Plan Sommaire**

<b>N°</b>	<b>Item</b>	<b>Page</b>
<b>1.</b>	<b>Contexte</b>	<b>02</b>
<b>2.</b>	<b>Objectif</b>	<b>02</b>
<b>2.</b>	<b>Analyse</b>	<b>02</b>
<b>3.</b>	<b>Conclusion</b>	<b>06</b>
<b>4.</b>	<b>Annexe</b>	<b>07</b>

## **I. Contexte**

Dans le cadre du rapport ITIE secteur forestier exercices 2013 et 2014, la coordination ITIE a priorisé trois provinces( Bandundu, Province orientale et Equateur) afin de ressortir une possibilité d'intégrer le secteur dans le processus en excluant la grande province du Katanga dans le cadrage.

En effet, la province du Katanga avec une superficie forestière estimée à 318 000Km<sup>2</sup>, soit 64% de la superficie de la province (OFAC, 2008), renferme des ressources forestières variées comprenant un nombre important des ressources végétales. Selon la FAO (1990), la végétation Katangaise renferme les variantes suivantes : 1% de forêts denses sèches, 2,4% de forêts édaphiques comprenant les galeries forestières et les forêts marécageuses, 24,7% de Forêts claires et 35,9% de savanes. Ces forêts constituent la source des revenus de plus de 90%<sup>1</sup> de la population rurale (carbonisation, agriculture, produits forestiers non ligneux...). Il sert aussi de source de revenu de la population urbaine (exploitation industrielle et artisanale, construction, énergie, transport, transformation, etc...).

Cette exploitation est souvent retracée par l'artisanal, pourtant il existe dans la chaîne du secteur les exportateurs, les importateurs, les transformateurs, les entreprises non forestières (minier, construction, etc ....) .

En se basant sur le rapport du FFN repris à l'annexe2 et du rapport de cadrage ITIE secteur forestier, il est démontré que la grande province du Katanga contribue à l'assiette fiscale du Pays, mais ces deux rapports montrent aussi que cette contribution ne traduit pas la réalité sur terrain.

En outre, les potentialités forestières et la densité des grandes villes de la province du Katanga, cas de Lubumbashi, Kalemie, Kolwezi et Likasi pourraient occasionner une production et une consommation accrue des bois.

Pour ce faire, nous pensons qu'il est d'une importance capitale d'intégrer cette province dans le cadrage afin de faire une analyse pertinente des flux de revenus du secteur forestier.

## **II. Objectif**

L'objectif de notre étude est de présenter des données pertinentes pouvant permettre d'intégrer la province du Katanga au cadrage ITIE et de faire un plaidoyer pour l'amélioration du rapport du cadrage ITIE exercices 2013-2014.

---

<sup>1</sup>the improvement of the policy of the income flow in the Kangabwa community, Lubumbashi, 2016

### III. Analyse proprement dite

sujets	Faiblesses du cadrage ITIE Forestier	Motivations	Améliorations ou suggestions
Cadre juridique	Non intégration de L'arrêté n°035 relatif à l'exploitation forestière artisanale ; et du Décret loi n°14/18 du 02 août 2014 fixant les modalités d'attribution du statut de concession forestière aux forêts situées sur les terres occupées par les communautés locales	Le cadrage ITIE a relevé des éléments de l'arrêté N°035 sans pourtant présenter ce dernier dans le cadrage juridique ( cfr page 11 rapport du cadrage ITIE ). L'intégration dans le cadre de l'approche conceptuelle du contrat social entre la communauté local et les exploitants.	Intégration dans le cadrage l'arrêté n°035 relatif à l'exploitation forestier ; et du Décret-loi n°14/18 portant octroi de concessions des forêts des communautés locales
Cadre juridique de la fiscalité forestière. P.18	Non prise en compte de l'Arrêté ministériel n°001/CAB/Min/EDD/BLN/2015 du 05 janvier 2015 portant fixation de modalité des perceptions de taxes dues au fond forestier national, en sigle FFN ; et de l' Arrêté interministériel n°001/CAB/ MIN/ECN-T/13/BN ME/013 ET CAB/MIN/FINANCES/2013/747 du 21 Mars 2013 modifiant et complétant l'arrêté interministériel n°003/CAB/MIN/ECN-T/2010 et N°029CAB/IN/FINANCE/2010 DU 12 AVRIL 2010 Portant fixation des taux des droits ,taxes et redevances à percevoir en matière forestière à l'initiative du ministère de l'environnement, conservation de la nature et tourisme	Ces arrêtés sont importants pour l'analyse et le cadrage de la fiscalité forestière	Leur prise en compte dans le cadrage.
Taxe provinciale des exploitants artisanaux	Non intégration de l'Autorisation de circulation ( cfr. Protocole tripartite du 24/05/2010	la direction des recettes du Katanga en sigle DRKAT a déposé à	Intégrer la DRKAT dans le cadrage ITIE afin d'avoir toutes les informations

		<p>l'assemblée provinciale du Katanga le rapport concernant les recettes sur l'autorisation de circulation exercice 2013 . ce dernier relève qu'en 2013 la DRKAT a perçu le montant de 78 000USD pour 1 560 Camions dont 1500 camions de bois de chauffe et 60 de bois d'œuvre pour une taxe de 50USD par camion. Cette somme prouve qu'une déclaration unilatérale de la DRKAT est très importante.</p>	<p>des taxes significatives perçues par la DRKAT</p>
Exportateurs	<p>Non prise en compte des exportateurs du bois de la province du Katanga</p>	<p>Le groupe asiatique exploite industriellement le bois » dans le site de KASOMENO, KIMPE, Kalemie, Nyunzu, Kamina... pour exportation. Les flux des revenus de ces entreprises ne sont pas répertoriés dans le cadrage</p>	<p>Organiser une enquête sur terrain pour répertorier ces entreprises et les intégrer dans le cadrage ITIE</p>
Importateurs	<p>Non prise en compte des importateurs du bois de la province du Katanga</p>	<p>Le rapport 2014 GIZ de« l'analyse des chaînes de valeur ajoutées bois-énergie et bois d'œuvre de la province du Katanga » relève que le volume de bois d'œuvre importé est de 28000 Tonnes l'an. La plupart des importateurs du</p>	<p>Le cadrage ITIE doit intégrer les régies financières de la province du Katanga ( DGDA, DGI, DGRAD, DRKAT) afin de retracer les flux significatif du revenu du secteur. En outre, organiser une enquête pour connaître la manière dont les</p>

		bois ont leur marché sur les sites de Matipisha, Kamalondo etc... ils importent et transforment une grande quantité de bois de sapin pour la consommation locale dont le chiffre d'affaires s'élèverait à plus de 9 800 000 USD l'an	importateurs du bois sont organisés afin de pouvoir les intégrer dans le cadrage
Exploitants artisanaux	Non prise en compte des exploitants artisanaux du Katanga	Les exploitants artisanaux de la province sont organisés en association. Ils payent par an à la DRKAT un flux de plus de 100 000 USD d'où il est important de le répertorier par association.	Intégrer dans le cadrage les associations des artisans qui pourront permettre à l'ITIE de ressortir des déclarations des artisans à travers leurs associations.
Annexe 2 cadrage ITIE	Beaucoup d'entreprises de la province du Katanga sont ressorties dans l'annexe du rapport du cadrage (exploitation de Kipoj, Anvil mining, Board loong year, EFAGRI, André Kalenga, EXCLUFOR, Katanga clays manufactory, Forest pro, MNM, prime trading..... ), mais le rapport n'a pas ressorti les lieux d'exploitation des entreprises du Katanga	Il est important de connaître toutes les entreprises répertoriées de la province du Katanga pour permettre à la société civile du Katanga d'avoir des informations pouvant l'aider à s'imprégner du secteur	Présenter un rapport de cadrage détaillé des entreprises sans tenir compte du seuil de matérialité des flux des revenus
Entreprise non forestière	Manque d'informations des entreprises non forestières assujetties par le secteur suite à la réalisation des activités forestières	Beaucoup d'entreprises non forestières mènent des activités de déboisement et autres sans pour autant déclarer les paiements de leurs activités forestières et pourtant leurs flux des paiements peuvent dépasser	Organiser un atelier de sensibilisation et de vulgarisation de l'ITIE forestier au Katanga en invitant toutes les parties prenantes afin de recevoir les informations pouvant permettre de rendre exhaustive les flux

		le seuil de matérialité. cas des entreprises minières, entreprises des constructions, entreprises des sondages, des découvertures, et des forages.	de paiement du secteur
Sélection des exploitants forestiers	La non prise en compte du pallier entre 10 000 USD et 20 000USD	En intégrant certains flux significatifs proposés par notre étude, il serait probable que le pallier entre 10 000USD et 20 000 USD contribuera à plus de 10% de paiement	Le pallier entre 10 000USD et 20 000USD doit intégrer la déclaration bilatérale

#### IV. Conclusion

Le rapport DRKAT exercice 2013, relève un montant de 75000USD uniquement pour l'autorisation de circulation, pourtant il ya tant d'autres impôts et taxes que le secteur génère dans la province par les régies financières notamment la DRKAT, DGI, DGDA, DGRAD.

En outre, le rapport GIZ de « l'analyse des chaines de valeur ajoutées bois-énergie et bois d'œuvre de la province du Katanga, 2014 » relève que les exploitants importent 28000 Tonnes des bois d'œuvre qui en valeur est estimé à 9 800 000USD. Ce dernier relève que les bois locaux sont exploités à 5000 tonnes l'an dont l'estimation en valeur est de 1 250 000USD.

En prenant l'hypothèse que le retenu de l'Etat est de 10% des chiffres d'affaires, les importateurs doivent déclarer 980 000USD correspondant à 11,76% du revenu forestier du rapport du cadrage itie Exercice 2014. La filière bois local doit contribuer à 125000USD correspondant à 1,5% du revenu forestier du rapport du cadrage itie Exercice 2014. Aussi, Plusieurs entreprises non forestières du Katanga réalisent des activités forestières ( Cfr rapport cadrage ITIE :exploitation de Kipoj, Anvil mining, Board loong year, etc ..) .

Eu égard à ce qui précède, nous proposons l'intégration de la Province du Katanga dans le cadrage ITIE exercice 2013-2014, afin de ressortir un cadre de matérialité important et considérable dans le secteur forestier.

## V. ANNEXE

### Annexe 1

#### Répertoire des quelques entreprises forestières de la province du Katanga

N°	Exploitants	Activités	Adresse	Destination	Source d'approvisionnement
1	Congo stars avenir	Exploitation Exportation	Av : Gombe , 105, Q/Golg Malela , commune de Lubumbashi	Hong Kong	Kilwa pweto
2	Etablissement CIDE	Exploitation Exportation	Av du cadre n° 66 Q/Salama , commune de Lubumbashi	Chine	
3	Chuguribinafsi	Exploitation Exportation	37 av Maniema , commune de Lubumbashi	chine	Village NKALA/Kambove
4	Exclufor	Exploitation Exportation	Kapenda, 221, C/Lubumbashi	chine	
5	Prime Trading	Exploitation Exportation	Ruwe, n°1088 ; C/Lubumbashi	chine	Kambove
6	Etablissement EFAGRI	Exploitation Exportation	Av de chantier N° 44, Likasi	chine	
7	André KALENGA	Exploitation Exportation	Lousrier, N° 08, C/Kampemba	chine	
8	Ets SHINGO	Exploitation Exportation	Lufira, 457, Lubumbashi	chine	Mwenda MUKOSA
9	ETS MVITA WA KABANGU Placide	Exploitation Exportation	Cadastre , 65, Lubumbashi	chine	Sakania

Source : FFN/Katanga

## Annexe 2. Statistique/Déboisement 2014

N°	Assujettis	Nombre de bois	Superficie déboisée	Type d'activités	Recettes versées au trésor public	Rétrocession FFN	45% Rétrocession FFN
01	Métal MINES	1	5	Autre	8 349400CDF	417470CDF	
02	KPM	1	4	Ferme	4511610CDF	225581CDF	
03	KPM	1	1	Autre	3394850CDF	169742CDF	
04	CGM	1	2	Autre	2272284CDF	113614CDF	
05	XDM	2	2	Autre	3379700CDF	168984CDF	
06	CJJCM	1	1	Autre	1698960CDF	84948CDF	
07	GENILAND	1	5,5	Autre	8497247CDF	424862CDF	
08	XINDA	1	0,5	Autre	848826CDF	42441CDF	
Total		9	21		32952877CDF E équivalent 36600\$	1647642CDF Equivalent 1800\$	

Source : FFN/Katanga

**Observation : la DRKAT poste Likasi a perçu :**

- pour la taxe d'abattage entre 2014 et 2015, la somme de 1 961\$ et 85 000CDF ;
- Pour la taxe de déboisement 2013, 2014 , elle a perçu 32 952 877CDF ;
- pour la taxe de reboisement 2014 et 2015 , elle a perçu 673 250CDF et 12 350\$.

### Annexe 3. Statistique d'exportation

#### Statistique /Exportateur Janvier à Mai 2015

N°	Exportateur	Adresse	Importateur	Destinataire	Volume à Exporter	Lieu d'abattage	Recette Taxe d'abattage	Recette taxe de déboisement
01	ETS SHINGO	<b>Lufira, 457, Lubumbashi</b>		Chine	48m <sup>3</sup>	Mwenda Mukose/Lubudi	100\$	
02	ETS EFAGRI	<b>Av de chantier N° 44, Likasi</b>	Xinxudong international logistics CO LTD	Chine	52m <sup>3</sup>	Kambove	134\$	
03	EXCLUFOR	<b>37 av Maniema, commune de Lubumbashi</b>	Guangzhou homeland shine trading	Chine	500m <sup>3</sup>	Village NKALAY	1280\$	
04	Andre KALENGA	<b>Lousrier, N° 08, C/Kampemba</b>		Chine	72m <sup>3</sup>		Payé déjà en 2013	
05	NVITA WA KABANGU PLACIDE	<b>Cadastre, 65, Lubumbashi</b>		Chine	125m <sup>3</sup>	Sakania	152	
06	Congo Stars Avenir (SOCOSA)	<b>Av : Gombe, 105, Q/Gol Malela, commune de Lubumbashi</b>	Xinxudong international logistics co Ltd	Hong kong	45m <sup>3</sup>	Kilwa/Pweto	116	
Totalité							1782	

Source : FFN/Katanga

#### Annexe 4. Répertoire de quelques actes générateurs à ne pas oublié dans le cadrage

N°	Actes Générateurs
1	Autorisation d'achat de bois d'œuvre coupé par un exploitant artisanal disposant d'un permis de coupe 2500\$
2	Autorisation de vente de bois d'œuvre coupé par un exploitant artisanal disposant d'un permis de coupe 2500\$
3	Autorisation d'exportation des bois d'œuvre coupé par un exploitant artisanal d'un permis de 2500\$ de coupe 2500\$
4	Autorisation d'achat pour un exploitant forestier détenteur d'un titre forestier 2500\$
5	Autorisation de vente pour un exploitant forestier détenteur d'un titre forestier 3000\$
6	Autorisation d'exportation pour un exploitant forestier détenteur d'un titre 3000\$
7	Autorisation d'achat pour autre operateur économique non exploitant forestier 10 000\$
8	Autorisation de vente pour tout autre operateur économique non exploitant forestier 10 000\$
9	Autorisation d'exportation pour tout autre opérateur économique non exploitant forestier 10000\$
10	<b>Taxe de circulation de bois (Province) 50USD par course donné au DRKAT</b>

--	--

**Annexe 5. Liste des membres de l'association des exploitants forestiers artisanaux du Katanga en sigle AEFA Kat asbl.**

<b>N°</b>	<b>Dénominations</b>	<b>Adresse</b>	<b>Tél</b>
1	Scierie Mahenge	Av .Mahenge/Ville de Lubumbashi	+243 995411159
2	Scierie Kasongo	Av .Mahenge/Ville de Lubumbashi	+243997119369
3	Scierie Ferdinand	Av. Shangungu/Ville de Lubumbashi	+243997041890
4	Scierie Célé	Av Luvungi/Ville de Lubumbashi	+243810739833
5	Scierie Tallier	Av de cimeti�re/Ville de Lubumbashi	+243997011540
6	Scierie Tshibangu	Av Begonias/Ville de Lubumbashi	+243 813203535
7	Scierie Simon Katulondi	Av Begonias/Ville de Lubumbashi	+243997014933
8	Scierie Saint Joseph	Cfr Ndjanja/Ville de Lubumbashi	
9	Scierie Alain YAV	Cfr Ndjanja/Ville de Lubumbashi	
10	Scierie Amato fr�res	Cfr Ndjanja/Ville de Lubumbashi	
11	Scierie Jeef	Cfr Ndjanja/Ville de Lubumbashi	+243810307785
12	Scierie Pascal	Cfr Ndjanja/Ville de Lubumbashi	+243971154240
13	KAHITE Robert		+243 995411159
14	Jean LWAMBA		+243997011540
15	Ferdinand		+243997041890
16	Boulangerie Kally		
17	Boulangerie AAlbert SENDULA		
18	TITO		+243810351308
19	Dorcas		+243995337899
20	ASSOUMANI		
21	MICKY		
22	FIFI		
23	CHANTO		+243993551579
24	PABLO		+243815432880
24	Pasteur DASY		+243 818012200
25	Serge		+243825375470
26	Pasteur KASONGO		
27	CELE		
28	ERICK ATIMBA		

29	TSHIBANGU		+243813203535
30	SIMON KATULONDI		
31	ERICK		
32	SHAKO		
33	PAUL		+243995215281
34	Maman KAT TSHISAL		+243823699069
35	PANDE KAPOPO		
36	BIBI LONGA		
37	AWAZI HERADI		
38	Patrick KATWAL		+243992181410
39	NADINE		+243972824909
40	GERMAINE		

Source : AEFA

**NB : la liste concerne qu'une seule association des artisans de la ville de Lubumbashi**

Annexe 6. Autorisation de circulation et le reçu de la DRKAT

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PROVINCE DU KATANGA



MINISTÈRE PROVINCIAL DES MINES,  
ENVIRONNEMENT, JEUNESSE ET  
TOURISME,  
LUBUMBASHI

**AUTORISATION DE CIRCULATION**  
(cfr. PROTOCOLE TRIPARTITE DU 24/05/2010)

N° 602 / 31 / 10 / 2014

Madame/Monsieur/Entreprise HTUMBA KATEL  
 Résidant / Sise au n° - Avenue/Rue -  
 Commune/Territoire - Ville/District LCSH

Propriétaire du véhicule KATEL  
 Type : - Marque : MERCEDES  
 N° de plaque d'immatriculation LT 5104BC Couleur ORANGE

Est autorisé à circuler avec :  
 Des grumes de (essence) :  quantité - m<sup>3</sup>  
 Du Bois de chauffage :   
 Des planches ou autres bois transformés :

Pour compte de TITO  
 Résidant (sise au numéro) -  
 Commune ou Territoire : -  
 Détenteur (trice) du permis de coupe artisanal -  
 Délivré à LUBUMBASHI par Mme -

Date 31.10.2014  
 Provenant de LUBUMBASHI  
 Destination SCIERIE MAHENI

N.B. : - La présente autorisation est valable  
 - La validité de l'autorisation est d'un  
 deux jours pour le bois d'oeuvre ;  
 - L'heure limite d'évacuation est de 18h00 pour  
 les grumes et les planches.



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PROVINCE DU KATANGA  
MINISTÈRE DES FINANCES

**RECU**

de M. HTUMBA KATEL  
 la somme de (en lettres) Cinquante dollars  
 Agent Percepteur (nom, qualité) YONBA TARIÉ-PIE  
 le 31.10.2014 à LCSH

MONTANT EN CHIFFRES 50\$ Signature -

Reception Bois d'oeuvre

Fait à LCSH le 31.10.2014  
 Pour le ministre et par ordre  
M. Katamboli  
 Le Directeur de Cabinet ou son Délégué

## Annexe 7. Atelier de validation du Rapport



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
SOCIETE CIVILE  
CADRE DE CONCERTATION INTERPROVINCIAL  
DU KATANGA UNI



LISTE DES PRESENCES

Nature de l'organisation : *Atelier de validation du rapport d'analyse du cas/rage IRIE*  
 Lieu : *Cadre de concertation* ... Date : *20. Août 2015* Jour : *Lundi*  
 Facilitateur : *Papy MuiPATAYI* *Forsalini*

N°	NOM ET POST NOM	MF	FONCTION	ORGANISATION	TELEPHONE	E - MAIL	SIGNATURE
01	Banza Stephane	M	Coordina teur	ADRONAPAKAT	0821692446	banzastephane@gmail.com	<i>[Signature]</i>
2.	Emile	M	Chief P/A	VPAE	0844099136	emileloypa@gmail.com	<i>[Signature]</i>
3	JEAN LUANDA	M	President	AEFAKAT	0815630757	ae fakat@gmail.com	<i>[Signature]</i>
4.	KAYATIBA MPANGA	M	Sec. Tec	ADI	0994576688	Amicongo@gmail.com	<i>[Signature]</i>
5.	I SERGE KALONJI	M	Coordon nateur	OPES	0970923062	skalonji.mshakie@gmail.com	<i>[Signature]</i>
6	ANDRE KUMITBA	M	Sec. P/A	PROU CONGO	0992886596	andrentumba0224@gmail.com	<i>[Signature]</i>
7	PAPY MUIPATAYI	M	Coord	PDM/UNEF	0995218639	papyloria@gmail.com	<i>[Signature]</i>
8	Past. Kuchakul	M	Coord	UMER	0992022966	deokuchakul@gmail.com	<i>[Signature]</i>

Fait à Lubumbashi, le 17/08/2015

Par Papy MUIPATAYI

Assistant Technique

+243995218639

[papiglوريا@gmail.com](mailto:papiglوريا@gmail.com)

-